



Héritage/relevés bancaires.

Par razer, le 16/02/2009 à 02:19

Bonjour,

Le frère de mon grand-père est décédé en août 2008 (mon grand-père est également décédé). Les héritiers sont :

- Leur soeur
- Mon oncle
- Moi (vis à vis de mon père décédé)
- Deux autres neveux
- Mes cousins et cousines vis à vis de la fille de mon grand père décédée.

Pourtant le partage de la somme qu'ont nous donne est a partagé en un neuvième. Est-ce normal?

En plus, le frère de mon grand père était en maison de retraite depuis deux ans et avait vendu sa maison à 375 000 Euros. J'imagine qu'une fois les impôts pris, plus les frais de maison de retraite, il devait rester une somme assez conséquente. Or la somme qu'il reste est de 19 929 Euros. Nous ne sommes pas sur que la soeur du défunt avait procuration sur le compte mais nous aimerions voir les relevés bancaires. On peut regarder ces relevés combien de temps en arrière? Que faire? Merci de me conseiller.